



L'Épeichette 135

BULLETIN DE LIAISON ET D'INFORMATION DU CORIF - AVRIL 2017

DOSSIER

Le Corif militant

PAGE 16

Les ROP
dans les boucles
de la Marne
samedi 20 mai

PAGE 4

Faucons de Paris
17-18 juin

PAGE 14

PAGE 4

Les ROP 2017

À Luzancy en Seine-et-Marne, dans un secteur riche de milieux divers et prometteurs ...

PAGE 22

Encore une publication du Corif !

L'Atlas des oiseaux nicheurs d'Île-de-France : l'état de l'avifaune dans notre région.

PAGE 28

Mécénat

Les financements publics sont en baisse, le Corif doit trouver d'autres soutiens...

PAGE 36

Participation aux activités de découverte

Avec les permanents du Corif, sur les stands et sur le terrain.

PAGE 40

Installation d'un nichoir à crécerelle

Un petit air de *Printemps* pour les faucons...

PAGE 43

L'hiver en Pologne

De belles découvertes dans une région où la nature n'a pas été saccagée...

En couverture :
Les boucles de la Marne
Photo Olivier Laporte

> Vie associative

Editorial	3
ROP 2017 en Seine-et-Marne	4
Échos du CA.....	7
Weekend Faucons de Paris	14

> Dossier

Le Corif militant	16
-------------------------	----

> Activités associatives

Mécénat	21
L'Atlas d'Île-de-France.....	22
Sur les stands	24
Sortie sur le terrain avec le Collectif Photo.....	26

> Infornithos

Faucons à Montparnasse : un site surveillé	27
Faucons au Printemps : un site aménagé.....	28

> Impressions naturalistes

> Inspirations naturalistes

> Saines parutions

Un hiver en Pologne	32
---------------------------	----

> Corif pratique

> Participer : où et quand.....



Une campagne électorale au printemps

Le 31 mars dernier, alors que je quittais ma Lorraine natale pour revenir à Paris, j'ai vu ma première Hirondelle rustique de l'année survoler les jardins qui croulaient sous les primevères en fleurs et attiraient leurs premiers papillons (alors que l'an dernier je n'en avais vu aucun...). Les premières floraisons, la première hirondelle et les papillons précoces me provoquent toujours le même bonheur fugitif mais bien réel ! Je sais évidemment que tous les lecteurs de cet éditorial sont dans le même cas...

Continuant mon chemin, contexte politique aidant, je me suis demandé s'il y avait des candidats aux présidentielles qui avaient remarqué la première hirondelle ou la beauté des primevères cette année... Je crains de connaître la réponse ! De manière générale, il est très probable que fort peu d'hommes ou de femmes politiques soient sensibles à ces petits bonheurs naturalistes et cela peut expliquer le peu de cas que fait cette campagne électorale de la biodiversité.

On peut se consoler en constatant que les questions environnementales en général occupent une place nettement plus importante que lors des précédentes campagnes. Changement climatique, perturbateurs endocriniens, énergies renouvelables sont à l'ordre du jour, au moins en paroles. Cela s'explique par la sensibilité croissante des électeurs à ces questions : comme souvent, les responsables politiques ont suivi (au lieu de précéder) leurs électeurs !

Si nos politiques ne s'intéressent pas beaucoup à la biodiversité, c'est sans doute que leurs électeurs n'y sont pas très sensibles non plus : c'est notre rôle de faire partager à nos contemporains notre plaisir de vivre des moments naturels, même simples. C'est à cette condition que les questions de biodiversité seront prises au sérieux !

Frédéric Malher
Président du Corif

RENCONTRES ORNITHOLOGIQUES DE PRINTEMPS (ROP)

Aux confins de la Seine-et-Marne, Luzancy accueille les ROP

Après le Val-d'Oise en 2015 et les Yvelines en 2016, place à la Seine-et-Marne cette année pour y tenir les Rencontres ornithologiques de printemps (ROP). Luzancy est la petite commune choisie comme point de chute des ROP, le 20 mai.



Il n'y a pas que la Seine qui se caractérise par ses méandres. La Marne présente un cours tout autant sinueux au nord du département de la Seine-et-Marne. À

l'intérieur d'une de ses boucles, se situe Luzancy, commune qui compte un peu plus de 1000 habitants. À 20 kilomètres à la ronde, on compte de nombreux plans d'eau, des coteaux boisés,

des prairies, des petits cours d'eau bien préservés, des villages typés, des champs de cultures... Certains secteurs sont en zone de protection Natura 2000. Le décor est planté avec une belle diversité de milieux, idéale pour nos Rencontres ornithologiques de printemps.





Foyer rural de Luzancy

Recherche des oiseaux et moment convivial

Il est bon de rappeler en quoi consistent les ROP. Sur la matinée et sur l'après-midi, de petits groupes seront formés pour prospecter des secteurs donnés, carte en main. Objectif : recenser toutes les espèces d'oiseaux, vues et entendues, et quelques autres espèces remarquables parmi la faune et la flore sauvage. Ce sera l'occasion d'améliorer la connaissance ornithologique d'une zone et, plus largement, de notre région.

Les ROP sont également l'occasion de réunir les adhérents dans un moment de convivialité autour de nos repas et boissons tirés du sac. Nous nous retrouvons le midi et le soir pour échanger nos observations, les saisir sur des fiches et tirer le bilan de la journée.

Des cartes de prospection tirées au sort

Comme tous les ans, pour les prospections, des groupes seront constitués en associant débutants et ornithologues expérimentés. Tirées au sort, des cartes géographiques seront distribuées à chaque groupe délimitant des secteurs de quelques kilomètres carrés chacun.

Une sortie ornitho pour Luzancéens et Luzancéennes

Pour les habitants de Luzancy, une sortie ornithologique accessible au grand public sera organisée le matin (9 h 30 – 12 h) avec un expert du Corif : reconnaissance des oiseaux par leurs ramages et leurs plumages. Des jumelles pourront être mises à disposition. Le territoire de la commune pourra faire l'objet de prospections poussées de façon à laisser un inventaire ornithologique complet à la mairie.

Pour venir à Luzancy

Train de banlieue : depuis la gare de l'Est, direction Château-Thierry.

La gare de Nanteuil-Saâcy-sur-Marne, se situe à 4 kilomètres environ de Luzancy.

Si besoin, quelqu'un pourra venir vous chercher.

Route : par l'autoroute A4, sortir à la Ferté-sous-Jouarre puis prendre la direction de Nanteuil-Saâcy-sur-Marne. La salle se situe en face de la mairie, de l'autre côté de la route, dans la rue du 104^e RI.

Covoiturage : n'hésitez pas à signaler vos besoins via notre liste de discussion Corifdiscuss quand sera envoyé un message rappelant les ROP début mai.

Les sites de prospections couvriront le Nord-Est de la Seine-et-Marne jusqu'aux limites du département de l'Aisne. Chaque groupe partira en voiture avec le bonheur de l'exploration naturaliste. N'oubliez pas d'apporter vos pique-niques pour le midi, ainsi que vos préparations culinaires préférées et boissons, pour un repas à la façon « Auberge espagnole » le soir. Un réfrigérateur est à disposition dans la salle.

Vous avez l'impression d'avoir déjà lu ce texte quelque part. C'est normal. C'est le même paru il y a un an tout rond.

Sites prometteurs

Début avril, à l'occasion d'une visite des lieux en avant-première, nous (Annette, Frédéric, Philippe, Jean et moi-même) avons été chaleureusement accueillis par Madame

Marie, adjointe au Maire et Monsieur Fortier, maire de Luzancy, dans la salle du Foyer rural. Vestiges de l'extraction de sable, plusieurs plans d'eau parsèment la région avec son lot d'espèces des milieux humides à côté de la Marne. Les reliefs sont souvent couverts de milieux boisés. Les prairies ont gardé une place importante dans les espaces agricoles. Des villages abritent des édifices anciens, pour le plaisir des yeux et l'accueil des oiseaux. Nos visites nous emmèneront dans la vallée de la Marne, mais aussi celle du Petit Morin, région connue pour sa biodiversité remarquable. Le Cincle plongeur y a déjà niché. Prometteur.

Christian Gloria

Photos : Christian Gloria, Jean Hénon

En résumé

Matinée

- Rendez-vous à 8 h 30 à la salle municipale de Luzancy. Vous serez accueilli autour d'une boisson chaude. Gâteaux et viennoiseries seront les bienvenus.
- Formation des équipes et répartition des cartes à prospecter.
- Prospection des espèces sur le ou les carrés attribués. Les oiseaux restent la priorité, mais les autres taxons peuvent être notés et la prise de photos permettra une détermination de certaines espèces (plantes, insectes...).
- Vers midi, retour à l'accueil et remise des fiches de renseignements à remplir. Les données (oiseaux, mais aussi papillons, libellules...) seront à saisir sur le site faune-iledefrance.org.
- Pique-nique tiré du sac.

Après-midi

- Nouvelles prospections sur de nouveaux carrés (les équipes peuvent changer, bien entendu)
- En fin d'après-midi, retour à la salle et collecte de toutes les données. Recensement général et bilan ornithologique fait par le président du Corif.
- Apéritif.
- Repas 'Auberge espagnole'.

PROTECTION

Cormorans toujours...

Le 19 décembre 2016, le préfet de Seine-et-Marne a pris un arrêté autorisant le tir de 110 grands cormorans dans le département, pour la campagne 2016-2017.

Une fois de plus, le conseil d'administration a décidé de former contre cet arrêté un recours pour excès de pouvoir, assorti d'un référé suspension.

Séance du 10 janvier 2017

PLAN VERT RÉGIONAL

Les associations ensemble

La région a présenté son *Plan vert*, il va guider ses actions pendant les années à venir.

Il repose en grande partie sur l'idée d'espace vert qui est une notion plus "tournée vers les usagers" (selon les termes du *Plan vert*) que vers la biodiversité en général.

Le *Plan vert* est en outre marqué par le désengagement de la région dans l'éducation à la nature. Cela s'est déjà traduit par le retrait de soutien au Graine, réseau d'éducation à la nature en Île-de-France dont le Corif est un membre actif.

Le CA pense que les associations doivent définir une position commune sur ce *Plan vert* et, sur la suggestion de Jean-François Magne, directeur-adjoint, le CA propose que cela se fasse sous l'égide du Graine et de FNE-IDF. Le Corif va œuvrer à la mise en contact de ces deux organisations qui ne se sont pas vues depuis un certain temps et dont le Corif fait partie.

Séance du 10 janvier 2017

FÊTE DE LA NATURE

Faire connaître la nature et le Corif

La *Fête de la Nature* se tiendra cette année du 17 au 21 mai. Comme chaque année, des animations sont proposées dans toute la France. Le Corif en propose évidemment en Île-de-France.

Les adhérents sont invités à animer des balades dans les lieux de leur choix. Ils devront le faire savoir à corif@corif.net dès que possible, au plus tard le 10 mai.

D'autre part, le Corif tient, comme les années passées, un stand au Jardin des plantes. Il est également fait appel aux adhérents pour participer pendant quelques heures à leur animation aux côtés de permanents (page 24).

Séance du 10 janvier 2017

FINANCEMENT ASSOCIATIF

Du côté de l'Europe ?

Le conseil d'administration a la chance d'avoir en son sein Agnès de Balasy qui prépare actuellement un diplôme universitaire de gestion et ingénierie de projets européens.

Dans ce cadre, elle va faire son stage au Corif et étudier dans quelle mesure des projets de notre association pourraient bénéficier de financements de la communauté européenne. C'est un sujet qui était déjà à l'étude au Corif mais qui, faute de temps de l'équipe salariée, n'avait pu être vraiment développé.

Agnès profitera aussi de sa (relative) disponibilité et de sa présence au local pour se

pencher sur les financements participatifs de type "arrondi sur salaire", par exemple.

Les soutiens financiers des collectivités publiques sont de plus en plus réduits et de plus en plus associés à des projets précis (alors que la loi n'y oblige pas). Les associations sont donc tenues de diversifier leurs modes de financement, en mesurant dans chaque cas ce qui va préserver au mieux leurs intérêts et leur indépendance.

Évidemment, le CA approuve la démarche d'Agnès, en apprécie tout l'intérêt et la remercie de sa proposition.

Séance du 10 janvier 2017

COMPENSATION ÉCOLOGIQUE

Réserves...

Depuis le vote de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature, les projets d'aménagement doivent avant tout s'attacher à éviter les impacts sur l'environnement, puis à défaut, à les réduire et enfin, si cela est nécessaire, à compenser les impacts résiduels.

C'est la doctrine "Éviter-Réduire-Compenser" (ERC). Les services de l'État y font référence pour toutes les procédures d'autorisation : loi sur l'eau, Natura 2000, zones humides, espèces protégées, etc.

La LPO a été consultée par le conseil départemental des Yvelines pour participer à un groupement d'intérêt public (GIP) consacré à la compensation par l'offre (et la LPO nous a à son tour consultés en tant qu'association régionale). La compensation par l'offre est un type de compensation particulier, encore plus discuté que la compensation elle-même.

L'idée pour ce GIP est d'acquérir, aménager et gérer des terrains pour en faire des espaces naturels protégés, destinés, par anticipation, à

entrer, dans des opérations de compensation, des effets néfastes de certains aménagements, lorsque l'on a échoué à éviter ou réduire ces effets. Ces terrains sont alors immédiatement disponibles pour boucler l'opération de compensation. Le CA pense que cette disponibilité immédiate est une facilité qui a l'effet pervers de pousser les aménageurs à négliger les deux premiers aspects de la compensation : éviter et réduire.

Le CA estime que la compensation est souvent appliquée de façon erronée. Son but initial est de recréer autant d'espace naturel (voire plus) qu'il n'en a été détruit par l'aménagement concerné. Or, fréquemment, on met juste en relation des espaces détruits avec des espaces de compensation qui sont en fait des espaces naturels déjà existants et intéressants (protégés ou pas). Il y a donc fait perte d'espaces naturels et érosion de la biodiversité.

Le CA est sceptique sur l'avenir des zones ainsi créées. Leur pérennité est-elle assurée ? Ne risquent-elles pas de disparaître si les politiques changent ou si d'autres nécessités apparaissent ? On voit déjà que des zones protégées sont souvent la cible de la convoitise d'aménageurs de toutes sortes et sont de temps à autre déclassées.

Le CA confirme donc sa plus grande réserve au sujet de la compensation, réserve encore plus prononcée sur la « compensation par l'offre ». En outre, si le Corif doit s'impliquer dans des projets de compensation, ce peut-être, comme il l'a déjà fait, pour indiquer des sites qui pourraient bénéficier d'une action de compensation. Notre implication ne peut-être plus importante que si nous avons un véritable rôle de décision, dans la cogestion des espaces naturels par exemple. Nous ne pouvons nous contenter d'un rôle « consultatif », encore moins d'être dans une position où nous servirions seulement de caution.

Nous avons donc communiqué nos réticences à la LPO, elle-même apparemment peu enthousiaste.

Séance du 10 janvier 2017

RENCONTRE

Échanges salariés / administrateurs

Deux fois par an, des rencontres sont organisées entre les administrateurs et les salariés. Elles sont l'occasion d'échanger nos points de vue sur le fonctionnement de l'association, sur ses perspectives, ses objectifs, et la manière de les mettre en œuvre.

Évidemment, depuis quelque temps, ces rencontres sont marquées par le projet de fusion avec la LPO, projet qui donne lieu à de multiples questions de toutes sortes, auxquelles les administrateurs essayent d'apporter le maximum de réponses, mais il n'est pas toujours facile de se projeter dans l'avenir.

Au cours de la réunion qui a eu lieu le 2 février dernier, les permanents ont eu l'occasion de présenter quelques propositions pour renforcer l'action et la présence de notre association :

- Zéro phyto : en faire une spécialisation du Corif, proposer des expertises. Cela nécessitera peut-être des formations pour compléter les connaissances de notre association.
- Inventaires communaux : réalisation par des adhérents d'inventaires ornithologiques suivant un protocole standardisé et léger. Ces inventaires pourront être proposés aux communes par les adhérents qui feront les inventaires, ou par d'autres

adhérents. Des outils de communication devront être préparés pour présenter ces inventaires aux adhérents susceptibles de les faire, aux communes susceptibles de les demander et les financer. La Commission naturaliste (ComNat) préparera le protocole (elle y a déjà travaillé depuis). Les permanents pourront être sollicités pour la rédaction du compte rendu de ces inventaires.

- Redynamiser la vie associative : faire l'inventaire des disponibilités de tous les adhérents et de leurs centres d'intérêts pour pouvoir les solliciter. Créer une newsletter à l'intention des adhérents.
- Mécénat : relancer le groupe mécénat avec une action concrète et immédiate, le financement du projet d'animations sur le parc de la Poudrerie (ce groupe a depuis été assez actif, il pourrait être renforcé bientôt).

Le CA trouve bien sûr ces propositions très intéressantes et va s'en saisir.

Séance du 17 février 2017

CORIF / LPO

Recherche de solutions

Des différences existent entre le Corif et la LPO sur la manière dont les personnels sont gérés. C'est assez normal, c'est évidemment lié à leur histoire, à leur structure, à leur taille, aux tâches accomplies par les salariés, etc.

Un travail est donc en cours pour définir ce qu'il adviendra si le projet de fusion est adopté par les adhérents du Corif.

Le conseil d'administration a toujours indiqué que les salariés de notre association

ne devaient pas pâtir de la fusion et les discussions avec la LPO vont dans ce sens.

Le CA a fixé quatre objectifs sur le sujet que les équipes de direction de nos deux structures doivent atteindre dans la mise au point de la future organisation.

- La comptabilisation des temps de transport selon le modèle Corif.
- Le remboursement des frais kilométriques selon le modèle Corif.
- L'organisation géographique et le télétravail.
- L'égalité de salaire entre animateurs et chargés d'études.

Les discussions vont bon train pour atteindre ces objectifs. Et lorsqu'il s'avère que ce n'est pas possible "à la lettre", toutes les solutions sont étudiées pour que, d'une manière ou d'une autre, un bon équilibre soit atteint. Et ce grâce à la volonté des deux parties de trouver les meilleures solutions possibles.

Chacun évaluera donc, à la fin des discussions, l'adéquation des solutions proposées avec les objectifs affichés.

Séance du 17 février 2017

FORÊTS DE PROTECTION

Déclassement possible ?

Les forêts de protection sont des forêts publiques ou privées, restaurées ou protégées pour se prémunir et prémunir les générations à venir et les écosystèmes contre les catastrophes naturelles, les risques naturels, afin de préserver la sécurité, la santé et la qualité de vie des habitants des zones très urbanisées, les ressources en eau et le patrimoine « sol ».

C'est l'État (ou le préfet) qui initie le classement en forêt de protection.

La forêt de Fontainebleau est sous ce statut depuis mars 2002.

Une enquête publique a été lancée en février au sujet du déclassement de 17 ha de cette forêt pour "régularisations d'emprise" (quinze ans après...) et divers aménagements dont l'utilité semble douteuse aux associations locales.

Une nouvelle fois, on décline par opportunisme ce que l'on a classé auparavant, privant la notion de classement (et de protection) d'autant de crédibilité.

Le CA est donc défavorable à ce déclassement et communiquera cet avis au commissaire enquêteur.

Plus préoccupant encore, le ministère de l'agriculture prépare un décret permettant de déclasser de fait des forêts de protection sur l'ensemble du territoire.

En effet, des fouilles archéologiques et des extractions de matériaux pourraient y être autorisées.

Si nous devons pouvoir envisager des fouilles archéologiques, l'extraction de matériaux est d'un tout autre ordre et son impact sur la forêt est très important, autant sur le lieu de l'extraction que par la voirie nécessaire à l'exploitation.

Le prétexte trouvé pour autoriser ces dérogations est assez spécieux : *"le caractère contraignant du statut dissuade de l'utiliser ; des forêts qui devraient être protégées ne bénéficient donc pas de ce statut qui leur serait plus facilement accordé si l'on pouvait y déroger"*. C'est assez audacieux...

Une consultation a eu lieu au sujet de ce projet de décret. Là aussi, le CA a déposé un avis défavorable.

Séance du 17 février 2017

BROMADIOLONE

Des actions en justice aussi

Le Corif est très actif et a mobilisé ses adhérents et sympathisants (par l'intermédiaire de son site Internet et des réseaux sociaux) au sujet de l'utilisation de la bromadiolone, un anti-coagulant utilisé pour lutter contre les campagnols terrestres, par exemple.

Mais d'autres espèces sont victimes de ce poison, en particulier les prédateurs des espèces visées, à savoir les rapaces comme les milans, les buses ou les busards.

L'utilisation de la bromadiolone est très encadrée, il existe une réglementation précise pour sa mise en œuvre et, à défaut de pouvoir faire interdire l'utilisation de ce produit qui a encore de chauds partisans, le Corif veille à l'application stricte des procédures obligatoires.

En Île-de-France, c'est la Fredon, organisme à vocation sanitaire, qui est en charge de contrôler l'utilisation de la bromadiolone (elle est aussi en charge de la vendre aux personnes qui veulent l'utiliser...).

C'est la Fredon qui autorise les traitements, et elle doit avertir la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage dont le Corif est membre.

En janvier et février, la Fredon a émis plusieurs avis de traitement chimique à la Bromadiolone concernant différentes communes de Seine-et-Marne (Burecy, Obsonville, Chevrainvilliers, Aufferville, Ichy et Saint-Pierre-les-Nemours) pour une durée qui excède un mois pour deux communes (Burecy et Obsonville), et sans que la Commission départementale de la

chasse et de la faune sauvage en soit informée. Or, l'arrêté du 14 mai 2014, dans son article 17 et son annexe 5, précise que l'avis de la Fredon ne peut excéder un mois.

En cumulant les avis sur une même commune, la Fredon permet un traitement sur une durée supérieure à un mois, ce qui constitue une infraction à l'arrêté du 14 mai 2014.

Le CA vote à l'unanimité pour former un recours pour excès de pouvoir contre ces avis.

Séance du 17 février 2017

ÉDUCATION À LA NATURE

Lettre ouverte à Valérie Péresse

La Région a décidé de se désengager de la politique d'éducation à la nature engagée par la précédente mandature. Elle a ainsi supprimé son soutien au Graine-IDF, réseau d'acteurs de l'éducation populaire pour la sensibilisation à la nature, et a décidé l'arrêt des actions de sensibilisation de l'Agence des espaces verts.

Le Corif s'est associé à plusieurs structures membres du Graine-Île-de-France (LPO Île-de-France, Les petits débrouillards, l'Opie et Planète sciences Île-de-France) pour rédiger une lettre ouverte à la présidente de la Région Île-de-France.

Les associations y rappellent à la présidente les bénéfices qui peuvent découler d'un partenariat avec l'EEDD (Éducation à l'environnement et au développement durable).

Les associations signataires n'ont reçu aucune réponse de la part de la Région.

Séance du 17 février 2017

SUBVENTIONS

Plus que jamais recommandées

Nous avons été invités par la Graine à témoigner, lors d'un après-midi d'échanges d'expériences, organisé par la Madif, réseau d'associations franciliennes. Cette rencontre portait sur les modes de contractualisation entre les associations et les collectivités publiques, et ce fut l'occasion pour nous de partager à nouveau la réflexion que nous avons eue lorsque nous avons créé la campagne "Les marchés publics, c'est pas automatique".

Depuis, sont intervenus le vote de la loi sur l'économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014 et la publication de la circulaire "Valls" qui a remplacé la circulaire "Fillon" en la précisant.

Le point fort de tous ces textes se retrouve dans cette phrase de la circulaire Valls : *"Je souhaite que vous favorisiez dans la durée le soutien public aux associations concourant à l'intérêt général. Il s'agit de leur permettre de conduire au mieux leur projet associatif, en privilégiant le recours aux conventions pluriannuelles et en développant une politique d'attribution de subventions, dont les modalités respectent l'initiative associative et sont concertées avec les acteurs."*

La position que nous avons exprimée il y a cinq ans est donc plus que jamais affirmée : les appels d'offres et autres appels à projets, qui mettent les associations en concurrence entre elles et dans la position de "sous-traitant" des collectivités publiques, ne doivent pas être privilégiés et ne sont en rien une procédure obligatoire.

Les conventions pluriannuelles d'objectifs avec subvention sont bien la procédure à mettre en œuvre pour établir des relations

constructives et durables entre associations et partenaires publics. Ceux d'entre eux qui ne partagent pas cet esprit montrent à l'évidence leur ignorance du fait associatif.

Séance du 21 mars 2017

PROPOSITIONS DES SALARIÉS

Mise en œuvre par le CA

Au cours de la réunion du 2 février (voir plus haut), les salariés avaient fait part aux administrateurs d'un certain nombre de propositions d'actions pour développer le Corif. Le conseil d'administration a commencé à réfléchir à la manière de les mettre en œuvre, et pour certaines, elles sont déjà en application.

La Commission naturaliste (ComNat) a pris en mains l'idée d'inventaires communaux et a prévu une réunion le samedi 25 mars (cette réunion a permis la mise au point d'un protocole simple à mettre en œuvre et le projet sera bientôt finalisé).

Pour le projet "Zéro phyto", des formations vont être prévues pour consolider les connaissances de l'équipe salariée dans ce domaine.

Pour le développement de l'implication des adhérents dans les actions de leur association, un outil sera mis en place dans l'espace adhérent du site Internet pour que les Corifiens qui le souhaitent puissent faire part de leur savoir-faire et de leurs disponibilités.

Ce dispositif viendra compléter celui, déjà en place, qui permet aux adhérents de prendre connaissance des propositions d'actions qui leur sont faites dans l'espace adhérent du site Internet.

Enfin, le "groupe mécénat" est actif et a déjà pris contact avec de nombreux partenaires privés potentiels.

Cette première approche montre que de nombreux mécènes préfèrent soutenir des projets portés par leur salariés. Une campagne de mobilisation des adhérents va être annoncée dans quelque temps pour toucher des salariés de ces entreprises.

Séance du 21 mars 2017

COMMUNICATION

Être présents en permanence

C'est enfoncer une porte ouverte que de dire que la communication a une grande importance pour soutenir les actions, et notre association n'échappe pas à cette règle.

Il a donc été décidé que le Corif aurait en permanence un thème de communication privilégié qui sera renouvelé périodiquement.

Ainsi, dans les mois qui viennent et jusqu'à l'été, nous allons être amenés à communiquer sur les résultats de l'enquête moineaux qui sont en cours d'analyse et de mise en forme. Cette communication sera accompagnée par celle sur l'opération "Faucons de Paris".

En juillet et septembre, nous parlerons du bilan de la saison de reproduction des faucons.

Au troisième trimestre, nous communiquerons sur le thème « agriculture et biodiversité » à partir de nos actions sur la Chevêche et les mesures agroenvironnementales. Cette communication sera liée au colloque que

FNE doit tenir en novembre sur le thème "agriculture et biodiversité" en collaboration avec le Muséum (au travers du STOC).

En fin d'année, une communication devra être faite sur le résultat du vote de l'assemblée générale du Corif et sur une éventuelle fusion avec la LPO.

Séance du 21 mars 2017

FORMATION ORNITHO

Bilan et ajustements

Plusieurs groupes auront pu suivre la formation cette année encore. Le nombre de participants pour le premier groupe était limité à 25, et il y a une longue liste d'attente.

Environ 230 personnes ont participé aux formations depuis le début.

Il y a une diminution d'inscriptions pour le groupe "perfectionnement", mais une augmentation pour le groupe "débutants". Ainsi, les groupes "perfectionnement" ne sont pas tout à fait remplis.

En outre, contrairement à notre volonté et aux efforts que nous avons faits pour en recruter, il n'y a pas de professionnels inscrits. Or, c'est aussi un des objectifs que le Corif veut assigner à ces formations.

Des ajustements vont donc être étudiés pour le futur, car les formations sont un axe que nous souhaitons développer.

Séance du 21 mars 2017

VINGT-NEUVIÈME ÉDITION

Weekend Faucons : 17 et 18 juin

Une animation, bien ancrée dans l'histoire du Corif, qui permet de faire découvrir l'avifaune de Paris aux passants, franciliens, provinciaux ou touristes étrangers.

Belle surprise pour beaucoup d'entre eux d'apprendre que des rapaces vivent en ville.

Belle occasion pour nous, de les leur faire connaître et de leur présenter le Corif et ses activités.

Sites observés pendant l'animation

• Notre-Dame de Paris

Le stand du Corif sera installé dans le square Jean XXIII (chevet de la cathédrale).

• Ancienne caserne de Reuilly

Le stand du Corif sera installé dans la cour (20, rue de Reuilly).

Planning du week-end d'animation

Si vous avez la possibilité de participer à cette animation du Corif, même pour une courte période, merci de remplir, pour chacun des sites, le tableau des créneaux horaires joint à l'Épéichette et de le renvoyer à :

Michel Sitterlin

siterlin.michel@orange.fr - 06 09 25 64 71

Merci de préciser si vous pouvez apporter une longue-vue.

S'informer

Pour vous permettre de connaître le Faucon crécerelle vous pouvez consulter les pages *Faucons* dans les *Dossiers* (accessibles depuis le bandeau bleu foncé de la page d'accueil).

Vous pouvez également télécharger deux documents sur le site Internet du Corif (www.corif.net).

Cliquez sur Téléchargements (en haut à droite de la page d'accueil), puis sur :

Les Faucons en Ile-de-France.

Vous accédez à deux documents :

- *Suivre la reproduction des faucons crécerelles*
- *Le Faucon crécerelle à Paris*

PROSPECTION 2017

Un couple installé ?

Nous étions 24 ce matin 1^{er} avril à 9 h devant Notre-Dame, sur la quai Montebello près de l'arrêt du *Batobus*, pour repérer la présence des crécerelles. Parmi nous, pas moins de 12 nouveaux participants que nous avons eu le plaisir d'accueillir. Tous ont participé à l'une des sessions de formation que nous venons d'organiser en mars.

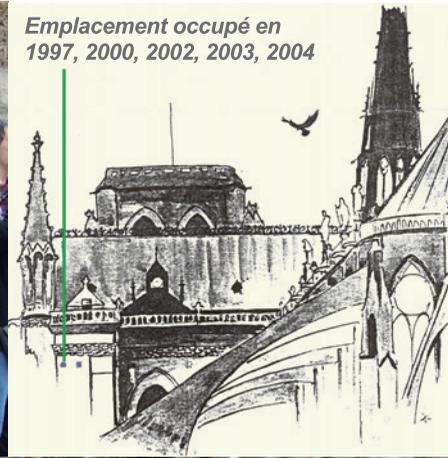
Pour les crécerelles, un couple est bien

présent sur la cathédrale et deux accouplements ont été observés en début de matinée. La femelle s'est rendue à plusieurs reprises dans le trou de boulin dans lequel des nidifications ont été observées en 2015, 2014 et 2013 (pour se limiter aux années passées récentes), mais il est encore prématuré d'en tirer des conclusions sur une éventuelle nidification en 2017.

Emmanuel Du Chérumont



Emplacement occupé en 1997, 2000, 2002, 2003, 2004



Et une jolie surprise !

Dans le square Jean XXIII, sur le parapet qui longe la Seine, une cane a installé son nid et couve, apparemment indifférente à la présence et au passage incessant des touristes. Sera-t-elle dérangée ? Si elle mène sa couvaison à son terme, où iront les canetons ? Côté terre dans le jardin ? Côté Seine, après un plongeon qui nous semble impressionnant !

J. H.



LE CORIF AGIT POUR LA NATURE

Un hiver militant

Les "nuisibles" sont détruits sans raison, la bromadiolone est toujours utilisée malgré ses inconvénients, la Région revoit à la baisse sa politique d'éducation à la nature, les chasseurs ne doivent pas tuer par grands froids des animaux en état de faiblesse...

Cet hiver, le Corif n'est pas resté bras croisés, voici des exemples qui peuvent inspirer l'engagement de tous les Corifiens.

FINANCEMENT PARTICIPATIF

Nuisible, mon amour !

Pour la première fois, le Corif s'est lancé dans une campagne de "financement participatif".

Les actions juridiques de notre association sont souvent couronnées de succès. Mais elles coûtent cher. Il faut consacrer du temps à se documenter, à imaginer une stratégie, à rédiger des actes, à lire des documents souvent abscons, mais dont on doit mesurer toutes les implications, à se déplacer au tribunal, etc.

Ni financements ni dommages

Les partenariats avec les collectivités publiques sont de plus en plus restreints au niveau budgétaire, les soutiens publics à notre action globale n'existent pas, même lorsque nous sommes sollicités pour participer à des commissions, comités et autres conseils ou à participer à l'élaboration de politiques publiques. Et quand les tribunaux nous donnent raison, les dommages qu'ils nous accordent sont tout à fait symboliques.



Nous sommes donc obligés d'inventer de nouvelles formes de financement. Car la question du financement est fondamentale : il faut bien que les salaires de nos experts soient payés, que les frais de transport ou de fonctionnement soient réglés.

C'est pourquoi cette campagne de "financement participatif" a été lancée.

Le choix du site *helloasso* a été fait parce que ce site ne prend pas de frais ou de commission sur les dons. Tous les fonds récoltés sont versés à notre association.

helloasso vit des pourboires éventuels des contributeurs.

Cette opération a été couronnée de succès grâce aux contributions des adhérents, bien sûr, mais aussi à celles de personnes dans toute la France et même aux États-Unis.

La campagne figurait sur le site de *helloasso* qui attire lui-même du public, mais elle figurait également sur le site Internet *corif.net* et a été dûment relayée sur notre page *Facebook* et notre compte *Twitter* par le petit

groupe d'adhérents qui s'occupe de la communication de notre association.

Cette campagne bien conçue a donc permis d'élaborer une communication efficace. Elle a également permis de montrer que le Corif peut attirer ainsi de nouveaux soutiens, tant moraux (les messages associés aux dons étaient très chaleureux), que financiers.

Nous vous reparlerons en détail de cette opération dans notre prochain numéro.

CHASSE

Alerte grands froids

Le Corif a agi pour obtenir la suspension de la chasse en raison des grands froids.

En période de grands froids, les populations d'oiseaux sont en état de faiblesse. La nourriture est beaucoup plus difficilement accessible, en particulier pour les oiseaux d'eau lorsque les étangs sont gelés. Ils dépensent une grande quantité d'énergie pour la trouver et éventuellement puisent dans leur masse musculaire lorsque leurs réserves adipeuses sont épuisées. De plus, ils se concentrent en plus grand nombre sur les zones d'eau libre. Ils sont donc plus vulnérables à la pression cynégétique.

Le code de l'environnement prévoit parmi d'autres circonstances, l'interdiction de l'exercice de la chasse, soit à tout gibier, soit à certaines espèces de gibier en cas de calamité, incendie, inondation,

gel prolongé, susceptibles de provoquer ou de favoriser la destruction du gibier.

La notion exacte de "gel prolongé" est à l'appréciation des préfets, mais les conditions météorologiques de certaines périodes l'hiver dernier y ressemblaient fortement.



Canard colvert. Photo J.-J. Boujot.

C'est pour cette raison que, comme dans d'autres départements français, le préfet du Val-de-Marne a pris un arrêté le 24 janvier 2017 pour suspendre la chasse dans son département.

Le Corif est intervenu auprès des préfets

Nous attendions avec impatience que les préfets des autres départements de la région (où les conditions météo n'étaient pas différentes) prennent le même type d'arrêté. Ce qui a été fait le 25 janvier pour, en général, la Bécasse des bois et les bécassines jusqu'à la fin du mois de janvier. On peut probablement y voir le résultat de l'intervention du Corif (entre autres) auprès des préfetures des départements

franciliens. Cette intervention a été étayée par la mobilisation des adhérents qui ont signalé les plans d'eau gelés et nous ont permis de documenter nos courriers. Notre association a ainsi contribué à ce que des oiseaux en état de faiblesse échappent aux balles des chasseurs.

Et nous continuons d'intervenir pour que l'interdiction de chasse s'applique à d'autres espèces que les bécasses et les bécassines. Il serait bon également que cette interdiction soit appliquée au niveau national car, dans certaines régions, on constate, là où le froid est moins intense, des regroupement importants d'oiseaux qui ont quitté les zones trop inhospitalières, se rendant ainsi à nouveau plus vulnérables.

CHASSE AUX OIES

La loi ignorée

Comme en 2015 et 2016, l'imagination pro-chasse a montré qu'elle était au pouvoir et a inventé le "braconnage légal".

Craignant qu'une nouvelle fois le Conseil d'État ne sanctionne le non respect de ses décisions et de la Directive Oiseaux, la ministre de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie n'a pas pris d'arrêté de prolongation de la chasse, mais a renouvelé sa solution originale pour ne pas froisser les chasseurs.

Tolérer l'illégal

Les agents de l'ONCFS ont donc été priés de ne pas verbaliser les chasseurs qui tirent les oies après le 31 janvier (jusqu'au 10

février). C'est-à-dire qu'il leur a été explicitement demandé de fermer les yeux. Or, la fin janvier est scientifiquement reconnue comme date impérative par de nombreuses études (dont celle de l'ONCFS). Certaines d'entre elles confirment même le début des migrations vers les sites de nidification dès la deuxième décennie de janvier.

Nul n'est censé ignorer la Loi, sauf les chasseurs. Et la ministre...

Évidemment, cette invitation par une ministre à ne pas respecter la Loi a provoqué des réactions des associations de protection de la nature, et donc du Corif qui a exprimé son indignation sur son site Internet et sur les réseaux sociaux.

ÉDUCATION À LA NATURE

La Région supprime son soutien au Graine-Île-de-France

Le 16 novembre dernier, le Conseil régional d'Île-de-France a supprimé, en commission permanente, toutes les aides financières du Graine-IdF.

Cette décision de Valérie Pécresse et Chantal Jouanno met un terme à un partenariat vieux de 30 ans dans un contexte où tout invite à renforcer les dynamiques de mutualisation, de partage, d'entraide, d'accompagnement à la structuration des acteurs de l'éducation à la nature et à l'environnement, à un moment où la protection de la biodiversité est toujours plus urgente et néanmoins remise en cause.

Les aides du Conseil régional représentaient 99 000 € pour l'année 2016 et portaient sur :

- Les missions de tête de réseau du Graine IdF (informations aux acteurs, journées d'échanges, soutien aux adhérents...).
- Les projets territoriaux d'accompagnement à la structuration des associations.
- Le programme de sensibilisation à la problématique des déchets.

Deux emplois supprimés

Les conséquences matérielles immédiates pour le Graine IdF sont graves :

- Suppression de la version papier de *La Plume*, son bulletin.
- La perte de deux emplois avec le non renouvellement du poste d'assistante de

gestion et d'un poste d'animatrice de réseau.

Les associations doivent être soutenues

Alors que la Région ambitionne pour l'Île-de-France de devenir "la première éco-région d'Europe", que tous les signaux montrent que la biodiversité s'érode de plus en plus, que la protection de la nature et de l'environnement en général apparaît comme un enjeu d'avenir, les associations ont toujours autant besoin, sinon plus, des partenariats qu'elles tiennent à tisser avec les collectivités publiques pour renforcer leurs actions. Mais ce n'est pas la voie que semblent choisir les nouveaux élus régionaux.

Une lettre à Valérie Pécresse

En association avec la LPO Île-de-France, le Corif, Les petits débrouillards, l'Opie et Planète sciences Île-de-France, le Corif a signé une lettre ouverte à Valérie Pécresse qui a été publiée sur le site *change.org* pour qu'un maximum de personnes la signe (à ce jour, elles sont 435, n'hésitez pas à signer vous aussi).

La lettre des associations n'a reçu aucune réponse de la présidente de la Région.

Le Corif a également pris l'initiative d'une action concertée entre le Graine-IDF et FNE-IDF, deux réseaux dont nous sommes membres.

BROMADIOLONE

Le Corif en alerte encore...

La bromadiolone est un anticoagulant utilisé contre les campagnols.

Des autorisations de traitement sont régulièrement accordées en Île-de-France. Les associations, dont le Corif, la LPO, NaturEssonne et l'ANVL sont extrêmement vigilantes sur le respect de la réglementation concernant ces traitements, à défaut d'une préférable interdiction.

Les traitements doivent être annoncés dans les mairies des communes touchées, en respectant certaines règles. Ce qui n'est pas toujours le cas.

Courriers et recours

Des courriers de rappel ont été envoyés aux communes concernées. Dans tous ces cas, les associations de protection de la nature ont déposé des recours gracieux auprès de la Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRIAAF) qui contrôle ces traitements par l'intermédiaire

de la FREDON Île-de-France. Nous avons en outre demandé la production des documents attestant que les conditions requises pour le déclenchement des traitements sont bien réunies.

La FREDON a d'autre part accordé des autorisations qui se chevauchent dans le temps, ce qui revient à dépasser la durée de traitement autorisée. Nous envisageons une action sur ce point.

Les adhérents interviennent

Les adhérents du Corif sont invités à témoigner s'ils trouvent des oiseaux morts dans les communes où des traitements ont été autorisés (leurs noms et les dates sont publiés sur le site Internet du Corif). Il leur est demandé de faire des photos des cadavres, avec en particulier des gros plans de la tête, de les envoyer au Corif, et de saisir précisément leurs observations sur faune-ile-de-france.org (on peut aussi saisir des observations d'oiseaux morts sur ce site).



Les appâts imprégnés de bromadiolone sont enterrés mais les risques pour la faune non cible sont présents, comme pour le Busard Saint-Martin, par exemple. Photo V. Ferriot.

LE CORIF PEUT EN BÉNÉFICIER

Mécénat, comment en profiter ?

Souvenez-vous, chers Corifiens, nous avons lancé une proposition d'appel au Mécénat (voir L'Épéichette 127), fin 2015 qui avait été laissée de côté, faute de temps. Toutefois, l'idée n'avait pas été écartée et quelques actions avaient été réalisées : la recherche d'entreprises, l'abonnement à une base de contacts de « Mécènes » potentiels (Admical) et la création d'un petit kit de prospection.

Rapide historique

Nous avons proposé aux Corifiens de se renseigner au sein de leur entreprise sur les possibilités de parrainer des projets du Corif développés par les permanents ou les bénévoles (ex : tour à hirondelles, chantiers Nature, nichoirs à poser, petites études communales,...). Il faut dire que nous n'avions pas eu beaucoup de succès : est-ce difficile de lier création de projets et recherche de « mécènes » ?

On relance l'action

Comme le Corif a de nombreux projets, en cours et à venir, ayant besoin de compléments de financements pour assurer leur mise en place et leur pérennisation, un petit groupe a relancé l'action et prospecte les entreprises en présentant le Corif et ses projets.

Une constatation s'impose

Après de nombreux coups de fil, une des premières constatations est que les entreprises privilégient les projets portés par leurs collaborateurs, voire retiennent exclusivement des projets présentés par l'un d'eux (ex : Fondation Veolia, Fondation Vinci, Fondation Hermès, Fondation Insolites bâtisseurs, Fondation HSBC). Cela leur permet une meilleure sélection et une connaissance

approfondie des associations portées par les collaborateurs très impliqués.

C'est pourquoi nous refaisons appel à vous pour représenter le Corif au sein de votre entreprise.

Quels projets mettre en valeur ?

Voici une liste des projets, dont beaucoup vous ont été présentés dans le rapport d'activités de décembre 2016 :

• Secteur Animations :

Ecoleau, Les Maternelles : les 5 sens, Nature en film, Voyage de la biodiversité, Découvrir et accueillir la biodiversité à l'école, À la découverte de mon arbre, les Formations ornithologiques...

• Secteur Études :

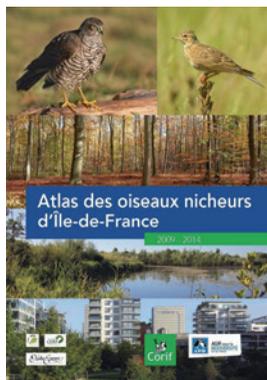
L'OROC, la RNR de la Bièvre, les inventaires « Chevêche », le Paec, les chantiers Nature...

Pour se lancer...

Si cette expérience vous intéresse, n'hésitez pas à contacter le Corif (Dalila, Marion, Agnès) au 01 48 60 13 00 pour en parler tout simplement et voir les démarches à entreprendre...

Agnès de Balasy

agnes.debalasy@corif.net



Atlas des oiseaux nicheurs d'Île-de-France

167 espèces nicheuses dans un Atlas régional haut en couleur. C'est ce que présente la dernière publication du Corif sur l'avifaune de l'Île-de-France.

Certaines sont en déclin, comme les espèces spécialistes des milieux agricoles, victimes de l'uniformisation de nos campagnes.

Cet atlas est le résultat des prospections de nombreux bénévoles. Les monographies ont été rédigées par huit rédacteurs et les photographies ont été prises par des ornithologues ahérents ou non au Corif.



La sortie de cet Atlas a été marquée par une présentation dans les locaux de la Mairie de Paris, en présence de nombreux adhérents ayant participé ou non à la rédaction et l'illustration de cet ouvrage.

Frédéric Malher a présenté l'ouvrage et a répondu avec Olivier Laporte et Philippe Maintigneux aux questions des participants.

Un "pot de l'amitié" a conclu cette soirée.

Jean Hénon

En bref

Pour chaque espèce, l'atlas présente la carte de répartition et l'effectif estimé, ainsi qu'un résumé du milieu occupé, du calendrier de reproduction, de l'évolution des effectifs et des principales mesures de conservation.

Retrouvez plus de détails sur la page d'accueil du site du Corif.

Vous pourrez y télécharger le bon de commande (25 € + 6 € de frais d'envoi).



Une étude au long cours

Le Cincle plongeur, le Tarin des aulnes, le Pouillot ibérique, le Garrot à œil d'or, le Balbuzard pêcheur... qui l'eut cru ? Ces espèces nichent toutes en Île-de-France. Elles sont pourtant loin de leurs bastions, plus à l'est ou au sud.

C'est tout l'intérêt d'une étude au long cours, sur cinq ans, qui a débouché sur l'édition de l'Atlas des oiseaux nicheurs d'Île-de-France 2009 - 2014.

Elle a reposé sur les données de centaines d'ornithologues amateurs et de dizaines de personnes ayant arpenté le terrain dans une région divisée en 124 mailles, pour ce travail spécifique réalisé dans le cadre de l'Atlas national des oiseaux nicheurs.

Des exotiques qui font souche

On découvre que 167 espèces ont niché en Île-de-France entre 2009 et 2014. Dans celles-ci, il y a plusieurs « exotiques » comme divers anatidés (Cygne noir, Oie à tête barrée, Oulette d'Égypte, Tadorne casarca, Canards carolin et mandarin) et quelques autres encore, comme le Rossignol du Japon ou la Perruche à collier.

Doit-on s'en réjouir ou s'en inquiéter ? Quoiqu'il en soit, la proportion de ces espèces introduites ou échappées de captivité est une particularité de notre région.

Des nouveautés authentiques et des disparitions

Mais, par rapport à la synthèse précédente qui s'était arrêtée à 1999, il y a aussi plusieurs nouvelles espèces qu'on pourrait qualifier d'authentiques : voir celles citées en début d'article et le mythique Faucon pèlerin qui a fait son retour comme nicheur jusqu'à Paris intra-muros. On doit déplorer malheureusement des disparitions. Parmi celles-ci, l'Outarde canepetière, la Pie-grièche grise, le Tarier des prés et sans doute le Pic cendré...

Uniformisation de milieux négative pour la biodiversité

Parmi les oiseaux en déclin, on note plus particulièrement ceux inféodés aux milieux agricoles. La faute à l'uniformisation de nos paysages (openfield, urbanisation) et l'utilisation de produits de traitements nocifs pour la faune sauvage. Notre région a beau

receler encore quantité d'espèces nicheuses, l'étude n'occulte pas la régression de surface pour la nature et sa biodiversité. L'Île-de-France demeure une région d'un grand intérêt pour ses richesses ornithologiques. Il faut en préserver ce qu'il reste de milieux sauvages.

Christian Gloria



Stands, animations... L'équipe des animatrices nature a besoin de vous !

Le printemps est là, les bourgeons débourent et les fleurs s'épanouissent, les oiseaux chantent et s'accouplent, la nature reprend vie jour après jour... et les animatrices du Corif ont un planning plus que chargé !

Pour mener à bien ces activités printanières et ainsi promouvoir notre association, nous avons besoin de vous sur ces événements !

Pouvoir compter sur votre présence, même quelques heures sur ces stands, nous aide à remplir nos missions de la meilleure façon possible : être sur le terrain et sensibiliser à la protection des oiseaux et des milieux.

Ces moments d'échanges avec le grand public sont vraiment enrichissants et constructifs pour nous tous. C'est aussi l'occasion, pour nous, salariés de l'équipe, de faire la connaissance des adhérents et de pouvoir être sur le terrain ensemble : une belle façon de créer du lien.

TAP à Paris

TAP : Temps d'activités périscolaires.

Les activités périscolaires continuent au troisième trimestre dans trois écoles primaires parisiennes les mardis et vendredis de 15 h à 16 h 30.

Pour pouvoir proposer des sorties aux enfants, les animatrices du CORIF ont besoin d'accompagnateurs bénévoles pour encadrer les groupes d'élèves allant du CP au CM2.

Aucune connaissance particulière n'est demandée !

Les dates des sorties ne sont pas encore fixées et seront renseignées au fur et à mesure dans le document en ligne accessible à cette adresse :

https://docs.google.com/document/d/1d8dTZy_6lFTiz7I35RLeFr6K_zh0qzNX9xBj95bLxTU/edit

Pour avoir plus de renseignements ou pour proposer votre participation :

- Relisez l'article dans *L'Épichette 132* d'octobre 2016 (pages 20-21)
- Contactez Mylène par mail : mylene.lecam@corif.net

Les 'rando' durables

Thème : Stand de présentation du Corif et découverte des plantes et de leurs usages

Lieu : Ferme de Viltain - Saclay (91)

Dates : 22 et 23 avril

Animatrice : Aurélie

Horaires :

- Samedi 22 avril de 14 à 18 h

- Dimanche 23 avril de 10h à 12 h 30 – de 12 h 30 à 15 h – de 15 h à 18 h

Fête de la Nature 2017

• Festival EcoZone à Nanterre

Thème : Stand de présentation du Corif et activités de découverte des rapaces nocturnes.

Date : Samedi 20 mai avec Anne-Cécile.

Horaires : 9 h à 12 h, 12 h à 15 h, 15 h à 18 h, 18 h à 19 h ou 20 h pour le démontage.

• Au Jardin des plantes

Thème : Faire découvrir le Corif et les super-pouvoirs des hirondelles avec Mylène.

"Mettez-vous dans la peau de ces grandes migratrices et tentez, vous-aussi, de réussir ce voyage périlleux."

Dates et horaires

- Jeudi 18 mai installation du stand (1 personne, en matinée avec horaires à préciser).
- Vendredi 19 mai de 9 h à 12 h, puis de 12 h 30 à 16 h (2 personnes - public scolaire).
- Samedi 20 mai de 10 h à 13 h, puis de 13 h à 16 h et enfin de 16 h à 19 h (3 personnes par créneau - grand public).
- Dimanche 21 mai de 10 h à 13 h, puis de 13 h à 16 h, de 16 h à 19 h et enfin de 19 h à 20 h pour le démontage (3 personnes par créneau - grand public).

Les adhérents qui participeront à l'animation du stand au Muséum pourront accéder gratuitement aux sites payants du Jardin des Plantes les 19, 20 et 21 mai en présentant leur badge aux caisses!

Afin de préparer au mieux le stand au Jardin des plantes, Mylène animera une petite formation le jeudi 11 mai de 19 h à 21 h, dans la Maison des associations du V^e (4 rue des Arènes – Métro Jussieu).

Nous espérons que vous répondrez nombreux à notre appel, merci à tous !

Pour plus d'informations et pour vous inscrire : corif@corif.net

L'équipe d'animation

L'Epeichette 135 - Avril 2017

Clic-clac dans le parc Montsouris

Deuxième sortie cette année organisée par le Collectif Photo, en attendant les résultats du concours 2017 sur le thème "Nature urbaine". Vous pouvez y participer jusqu'au 15 mai (tous les détails page 16, dans L'Épichette 134).



Perruche à collier

Samedi 18 mars, le temps est maussade, la sortie du Collectif Photo au parc Montsouris semble compromise. Mais non, six valeureux Corifiens sont au rendez-vous et, fait du hasard, la LPO Ile-de-France a programmé une sortie sur le même lieu de retrouvailles. Qu'à cela ne tienne, faisons la sortie ensemble. Alain, l'animateur LPO, est sympa, il connaît bien le coin, et en plus de ses jumelles, il a aussi un bridge, c'est bon signe.

Observation sous la pluie

Nous sommes maintenant 13 à parcourir les allées du parc. Les observations nous occupent davantage que les photos ; en effet, il pleut un peu, aussi, tout en regardant une limace, on peut admirer le Pic vert, le Grimpereau des jardins, des roitelets sp et des mésanges à longue queue.

Quelques clichés intéressants

Nous faisons le tour de la pièce d'eau, un cygne noir couve, un hybride d'Oie à tête barrée/Bernache nonnette nage avec d'autres canards. Le ciel se dégage un peu, on ressort les appareils photo ce qui permet enfin quelques clichés de pigeon colombin et un nourrissage à la loge de perruche à collier.

La balade se poursuit dans la cité universitaire où des pies bavardes construisent un nid en prélevant des matériaux dans un autre nid. En tout, une trentaine d'oiseaux ont été vus et, fait marquant, pas moins de 10 grimpereaux des jardins.

Texte et photos J. Coatmeur

Prochaine sortie du Collectif Photo

Dimanche 11 juin à 9 h 00
Parc Georges Valbon à La Courneuve
(Rendez-vous au parking Pyrus, avenue
Roger-Salengro, Saint-Denis)
Organisée par Frédérique Valette

Pigeon colombin



UN SITE SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Un faucon rue Campagne-Première

Ce site se trouve dans le XIV^e quartier Montparnasse, Raspail, Port-Royal. Il est suivi depuis 2007. Un important programme immobilier va débiter en avril 2017... État des lieux.

Situation

Un couple occupe régulièrement une cavité dans un mur de pignon (voir photo). Ce mur ne sera pas détruit mais ravalé. Il sera cimenté ou restera en l'état, moellons apparents simplement nettoyés et rejointés.

Notre intervention

Nous (Anne, Claire, Emmanuel et Jean) avons contacté les responsables du chantier pour leur expliquer notre préoccupation à propos de l'avenir des crécerelles. Au cours de l'entretien, Emmanuel, qui a une longue expérience en la matière, a exposé le cadre juridique de la protection des faucons crécerelles en précisant les peines encourues en cas de manquement.

Un peu de pédagogie

Mais, rassurez-vous, auparavant nous avons expliqué aux professionnels présents pourquoi il était important de préserver la nidification de ces rapaces et leur avons distribué quelques documents sur cette espèce, en insistant tout particulièrement sur le fait qu'il ne fallait pas intervenir durant la période s'étalant de février à fin juillet.

En outre, il y avait eu un auparavant à cet auparavant, car le maître d'ouvrage avait été alerté, il y a environ trois ans.

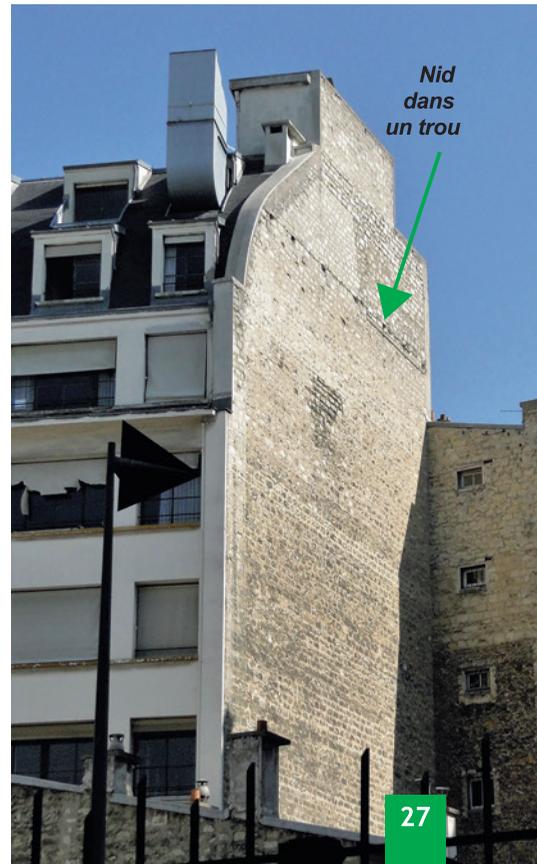
Il semble que les faucons pourront mener

à bien leur nidification cette année, car promesse a été faite de ne commencer les travaux sur le mur de pignon qu'en août ou septembre.

Pour la suite...

La vigilance est de mise ! À suivre...

Jean Hénon



Installation de caméras dans le nichoir du *Printemps*

Mercredi 8 février a eu lieu l'installation de caméras dans et à l'extérieur du nichoir pour mieux suivre la reproduction des faucons crécerelles. La première est une caméra interne qui permet de suivre l'incubation et les naissances, la seconde a été installée à l'extérieur du nichoir et permet de suivre les entrées et les sorties des crécerelles. Il s'agit là de la conclusion d'un travail de longue haleine que Maïté De Laever a géré au mieux avec différents interlocuteurs du Printemps.



Une préparation minutieuse

La difficulté dans ce genre de projet est d'assurer une coordination parfaite entre les différents intervenants. Une réunion préparatoire, mercredi 1er février, a donc réuni plusieurs responsables du Printemps, parties prenantes du projet, pour que Maïté et moi puissions présenter en détail les différentes étapes et ses difficultés.

Il s'agissait donc, dans un premier temps, de descendre en rappel à la verticale du nichoir, de le déposer puis de le remonter sur le toit-terrasse du bâtiment qui abrite Le Printemps de l'Homme. Dans un deuxième temps, nous aurions procédé au nettoyage du nichoir avant de poser une caméra interne à l'intérieur de celui-ci et déterminer la distance à laquelle la caméra externe devait être installée. Enfin, dans un troisième temps, le nichoir devait être reposé sur son socle en saillie et les câbles d'alimentation fixés le long du mur.

Mais rien ne s'est passé comme prévu !

Un plan B

En effet, les cordistes ne sont jamais parvenu à déposer le nichoir ! Celui-ci est maintenu par quatre tiges filetées et autant d'écrous qu'il a



été relativement facile d'enlever, après avoir fait sauter les joints de silicone qui les recouvrait, mais un pan du nichoir est collé contre le mur. Il a donc fallu improviser un plan B où le nettoyage du nichoir et l'installation de la caméra interne ont été effectués au bout d'une corde... Quant à la détermination de la distance optimale de la caméra externe, les essais prévus ont été impossibles à réaliser.

Pour autant, l'installation des caméras a bien été effectuée tant bien que mal, au prix d'une seconde journée d'intervention pour les cordistes. La distance à laquelle la caméra externe a été installée résulte d'une estimation complètement "pifométrique" obtenue en privilégiant le non dérangement des crécerelles. Les câbles d'alimentation des caméras ont été fixés contre le mur et reliés à un enregistreur installé dans un bureau situé à proximité du nichoir et mis à notre disposition.



Nettoyage du site de nidification avant la pose de la caméra externe.



Un accès distant

Cerise sur le gâteau, une ligne ADSL a été installée par *Le Printemps* pour que nous puissions prendre le contrôle de l'enregistreur à distance et effectuer ainsi la sélection des moments les plus significatifs de la reproduction des crécerelles, sans nous déplacer. Les premières images montrent que les crécerelles sont bien présentes et de retour dans le nichoir.

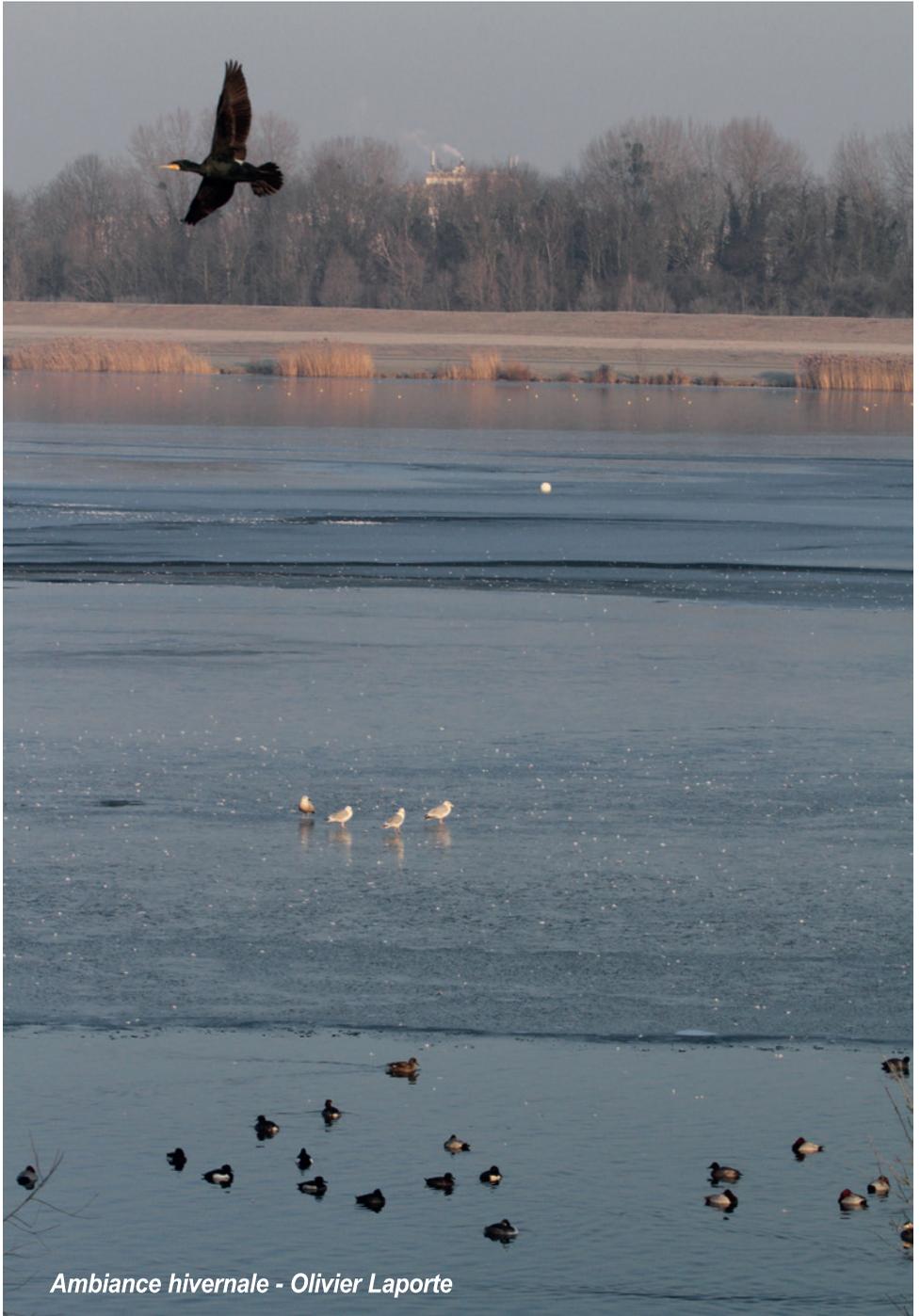
Emmanuel Du Chérimont

Dégradé de gris



Bien sûr, ce n'est pas en direct. D'accord, ce n'est pas en couleur. Oui, il faut en passer par le truchement d'un écran. Mais ces inconvénients importent finalement assez peu. Tout commence la veille par un repérage du secteur favorable en se fondant sur les coulées. Ces cheminements rituels trahis par une herbe plus rase sont empruntés nuit après nuit et représentent une promesse raisonnable de succès. Surtout si l'on dispose çà et là quelques menus restes de viande. Après quoi il ne reste plus qu'à attendre le matin pour relever le piège photographique. On glisse la carte mémoire dans l'ordinateur avant d'examiner les images de la nuit. C'est à ce moment que la délicieuse adrénaline, la drogue douce des naturalistes, commence à propager ses effets bienfaisants, mélange d'anxiété et de plaisante excitation en proportions variables. Vient alors la déception – à la mesure de l'attente

– si aucune image n'a été enregistrée, ou l'émouvante satisfaction si photos ou vidéos ont été saisies. Pour peu que l'on ait opté pour la vidéo, on plonge mieux encore dans la vie nocturne des discrets mammifères, avec le sentiment d'accéder à leurs petits secrets. Cette fois-là, c'était une renarde, reconnaissable à sa rangée de tétines. Elle s'approche avec précaution, truffe au ras du sol et ne tarde pas à déceler les bons morceaux cachés dans les feuilles mortes. Un bruit la fait réagir. En une infime fraction de seconde, elle passe du mode recherche à celui de la fuite éventuelle, muscles tendus, museau redressé. Puis la quête méticuleuse reprend avec souplesse. Les séquences se suivent, apportant leur lot d'informations à travers des images dont l'aspect vaguement fantomatique ne fait qu'ajouter à l'impression de s'être glissé un instant dans un monde à part.



Ambiance hivernale - Olivier Laporte

Un hiver féerique

Mais que peut-on bien voir en Pologne l'hiver ? Froid, neige, lumineuse rudesse n'entravent pas l'observation de nombreuses espèces aviaires et mammifères.



Jaseur boréal - Gilles Trochard

La grande majorité des oiseaux a migré vers des contrées plus douces pour fuir le rude hiver continental : aucun merle, pinson, ni étourneau à l'horizon ; quelques rares chardonnerets, quelques groupes de nos familières mésanges bleues et charbonnières, moineaux dans les villages, verdiers et tarins des aulnes ont choisi d'affronter le froid. La mésange boréale reste cependant présente dans les milieux plus boisés. Ici, les corvidés règnent en maîtres : choucas, grands corbeaux, corbeaux freux et corneilles mantelées peuplent villes et campagnes. Les paysages sont recouverts de neige d'un blanc lumineux, les rivières sont gelées : que ce soit sous le soleil ou dans la

brume, l'ambiance mystérieuse des marais de Biebrza ou de l'antique forêt de Bialowieza est enchanteuse. Voyager dans les vastes contrées polonaises en février est bel et bien avant tout un voyage d'ambiance hivernale dans toute sa lumineuse rudesse. Notre groupe, guidé par Gilles Trochard, a pu bénéficier d'un véritable hiver, avec des températures oscillant entre -10°C et 2°C, contrairement au voyage effectué l'année dernière à la même période, où le redoux bien installé annonçait un printemps un peu en avance.

Pic tridactyle - Gilles Trochard





Castor - Salomé Milhavet

De bonnes conditions pour observer

Mais la rigueur de cet hiver ne rend pas la Pologne désertique pour autant. Il y a certes moins de diversité d'espèces qu'à la belle saison, cependant, la qualité d'observation pour certaines espèces est certainement meilleure : pas de feuilles dans les arbres... et pas d'agaçants moustiques non plus ! Prenons le Jaseur boréal : voilà bien une espèce présente uniquement l'hiver ! Nous avons pu contacter quelques groupes d'oiseaux par-ci, par-là se gavant de baies ou de gui, parfois hargneusement défendu par la grive litorne du coin. Nous avons eu ainsi tout le loisir d'observer ces magnifiques oiseaux dans le plus banal de leur quotidien, donnant l'occasion de quelques mitraillages photographiques. Je mentionne ici aussi de belles observations de bouvreuils, plus « pivoinés » que jamais, dont les couleurs vives rendaient les buissons ardents.

Les marais de Biebrza

Notre première halte dans les marais de Biebrza entièrement gelés, à 250 km au nord-est de Varsovie, fut marquée par de délicieuses observations d'une loutre faisant des allers-retours entre son « trou d'eau » et les bords gelés de la rivière Narew pour déguster son repas, de castors se contentant d'une brève petite sortie histoire de prendre l'air, d'élans se confondant parfaitement avec l'environnement boisé. Quelques chevreuils, biches et renards ont été

également observés. Nous avons bien tenté d'appeler les loups au crépuscule, mais sans succès.

La forêt de Bialowieza

Quand on dit « Pologne » à un amateur d'observations naturalistes, c'est en premier la forêt de Bialowieza qui vient à l'esprit. Et ça se comprend ! Cette forêt est le bijou de notre vieille Europe : quel plaisir, quelle rencontre fascinante que de marcher dans une « vraie forêt », où le mélange des essences d'arbres de tous âges est la seule règle, une forêt qui vit, grandit et meurt sous nos yeux ; les premières pousses d'aulnes, les immenses vieux chênes centenaires et les épicéas déchus, exhibant leur système racinaire impressionnant comme un adieu royal à la vie, tout cela sous le même regard ! Qu'on est loin de nos forêts "Ikéa" industrielles, aux conifères tristement alignés en rangs d'oignons ! Quand l'homme laisse faire la nature, quand il laisse la part sauvage du monde – et la sienne, par la même occasion ! – s'épanouir à son rythme, même sous la neige, le potentiel de vie extraordinaire se fait sentir.

Une rareté, le Bruant lapon

Le cortège des espèces de pics présents dans cette forêt et à proximité, en est bien la preuve (... et nous avons fait la totale...) : pics verts, cendrés, épeiches, épeichettes, noirs, à dos blanc (furtif malheureusement) et le rare mais peu farouche tridactyle. Pour continuer avec les volatiles, les zones humides entièrement gelées n'attirent guère les canards (quelques colverts dans les rares flaques), et seuls deux pygargues à queue blanche ont été contactés, à deux jours différents, volant difficilement au-dessus de la forêt, pour cause de météo défavorable. Même la buse pattue, pourtant une habituée de ces contrées, ne s'est pas bien



Bruant lapon - Salomé Milhavet

laissée observer. Nos nombreuses tentatives d'appels de la Chevêchette d'Europe n'ont rien donné non plus. Cependant, nous avons tous eu droit à un lot de consolation : la deuxième observation connue dans la forêt de Bialowieza du Bruant lapon ; la dernière observation, d'après Arek, guide emblématique du lieu partageant avec nous sa parfaite connaissance de cette forêt, remontait à 1996 !

Les bisons bien entendu

Les mammifères maintenant : la blanche neige et l'antique forêt nous révèlent les traces de discrets habitants : lynx et loups. Lors d'une

de nos promenades, nous avons trouvé une carcasse fraîche de biche. Arek nous révéla par la suite qu'elle fut la proie d'un lynx, puis garde-manger des loups...

Et les bisons alors, emblèmes de Bialowieza ? Non, ils ne sont plus un mythe, ils sont bien présents et libres ! Raison de plus pour oser l'hiver polonais, car cette espèce forestière, se dissimulant parfaitement dans la multitude des troncs, se met alors à découvert pour manger le foin mis à sa disposition dans les prairies. Les mâles, massifs et tranquilles, tels des monstres sacrés, se laissent approcher de si près que « ça déborde de la longue-vue ». Les photographes du groupe ont pu assouvir leur désir de grand portrait, sous toutes les coutures. Une telle proximité (peut-être à 30 mètres...) avec une telle force sauvage ne peut que rester gravée dans nos mémoires. Un autre groupe, composé de femelles et jeunes, s'est révélé plus craintif.

Le voilà, le mystère de la Pologne l'hiver : la beauté de la nature primordiale en gestation.

Marie-Manuela Sénéchal

Bison - Salomé Milhavet



Corif Centre Ornithologique Île-de-France

Maison de l'oiseau
Parc Forestier de la Poudrerie
Allée Eugène-Burlot
93410 Vaujours

Tél. : 01 48 60 13 00

E-mail : corif@corif.net

Site Internet : www.corif.net

Liste de discussion :

corifdiscus-subscribe@yahoogroups.com

Page Facebook : www.facebook.com/corifnet

Compte Twitter : twitter.com/corifnet

Permanences

Local ouvert du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.
Merci de téléphoner au préalable.

Accès en transports en commun

RER : Ligne B5, Sevrans-Livry.

Bus : 670, 607a, 147, 623.



L'Épeichette bénéficie d'un soutien financier de la DRIEE (Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie) au titre de la participation du Corif au débat public sur l'environnement.

Tous les adhérents peuvent donner des nouvelles de leurs activités et de leurs découvertes dans le domaine de la protection de la nature.

Pour cela, adressez-nous vos articles (environ 2 500 signes et espaces par page) par l'un des moyens suivants :

- En les déposant dans l'espace adhérent sur www.corif.net. Une fois connecté(e), cliquez sur "Contribuer à L'Épeichette" dans le cartouche vert "L'Épeichette").
- À l'adresse "epeichette@corif.net".
- À défaut, par courrier.

Pour une meilleure qualité de L'Épeichette

Vous pouvez également envoyer des dessins ou photos. Les images scannées et les photos doivent être suffisamment grandes pour être imprimées correctement. Il est indispensable qu'elles aient une définition de 300 pixels par pouce, c'est-à-dire 300 pixels tous les 2,5 cm environ.

N'oubliez pas que la bonne longueur pour un texte correspond à celle dont vous appréciez la lecture !

Date limite des envois pour le prochain numéro (le 136) : 15 juin 2017

Directeur de la publication : F. Malher

Rédaction : Ch. Gloria, J. Hénon, Ph. Maintigneux

Photos : A. Bloquet, J.-J. Boujot, F. Cahez, J. Coatmeur, E. Du Chérimont, V. Ferriot, Ch. Gloria, J. Hénon, O. Laporte, G. Lesaffre, S. Milhavet, D. Stefanescu, G. Trochard

ISSN : 1772 3787

L'Epeichette 135 - Avril 2017

À NOTER DANS VOTRE AGENDA

Réservez dès maintenant ces dates !

Plus de précisions à venir, ou en pages intérieures, ou sur le site Internet. Chaque adhérent peut proposer ou signaler une activité, une réunion, une exposition ou tout autre évènement en relation avec les objectifs et l'esprit de notre association dans l'agenda de l'espace adhérent du site Internet.

Du mercredi 17 mai
au dimanche 21 mai 2017

Fête de la nature

Participez aux animations prévues par le Corif. Détails en page 24.

Samedi 20 mai 2017

Rencontres Ornithologiques de Printemps

Elles auront lieu à Luzancy en Seine-et-Marne. Détails en page 4.

Samedi 17 juin
et dimanche 18 juin 2017

Week-end Faucons à Notre-Dame

Deux sites d'animation cette année :

- Notre-Dame de Paris
- Caserne Reuilly-Diderot - Paris XII^e

Détails en page 14.

Les commissions et groupes locaux se réunissent fréquemment. Pour participer, renseignez-vous auprès du local et lisez vos mails.

Pour toute information de dernière minute sur les activités du Corif et la protection de la nature en général, rendez-vous sur le site Internet du Corif : www.corif.net.

Vous pouvez recevoir *L'Épeichette* par Internet ou la télécharger, ainsi que les anciens numéros, dans l'espace adhérent du site Internet du Corif : www.corif.net.



Centre Ornithologique Ile-de-France

Etudier • Sensibiliser • Protéger la nature